

## Le Chemin des Dames vise le patrimoine mondial de l'Unesco



Un chantier qui s'annonce « très délicat », admet le président Yves Daudigny.

**AISNE. Alors que se prépare le centenaire de la guerre de 14-18, l'Aisne rejoint la Meuse pour tenter d'obtenir le classement du Chemin des Dames au patrimoine mondial de l'Unesco.**

IL y a d'abord eu une bataille de chiffres. Alors que les conseillers généraux ont de moins en moins de marge de manœuvre, les débats budgétaires, comme ceux suscités hier par la décision modificative N°2, deviennent de plus en plus techniques (lire encadré). De la gauche à l'UMP en passant par les indépendants, chacun a fait entendre sa musique. Des escarmouches qui permettent à chacun de se positionner mais qui ne resteront pas dans l'Histoire à l'inverse des vraies batailles qui ont rythmé la guerre de 14-18 et qui semblent avoir marqué à jamais la ligne de front.

Sobrement intitulée, « Projet de création de l'association paysages et sites de mémoires de la Grande Guerre », le rapport 401 présenté hier aux élus du département ne paie pas de mine.

### **Interdépartementale et internationale**

Les 15 000 euros d'adhésion qui justifiait sa présence à l'ordre du jour auraient tout à fait pu passer inaperçus au milieu des transferts de crédits et autres ajustement d'une valeur plus importante. Pourtant, à la lecture de la délibération effectuée par Thierry Delerot (Laon sud), le doute n'était plus permis. L'approbation de ce texte est la première étape d'un chantier qui s'annonce « très délicat » comme l'admet le président Yves Daudigny mais qui pourrait modifier le tourisme axonais de manière encore plus importante que le Center Parcs. Il s'agit

ni plus ni moins que d'obtenir par l'Unesco le classement du Chemin des Dames au patrimoine mondial de l'Humanité.

Faire classer ainsi les grands sites de 14-18 est une idée qui a germé dans la Meuse dès 2008. Sans grand succès jusqu'à présent. D'où une nouvelle offensive qui veut croire que la préparation du centenaire de l'événement constitue le bon timing. Avec une co-présidence offerte à l'Aisne, l'idée serait de rassembler les 13 départements qui ont officiellement souffert de ce conflit militaire selon une classification établie juste après guerre. Mais, d'un « portage interdépartemental », l'association devra ensuite devenir internationale « puisque la Belgique, l'Italie, la Pologne, la Roumanie voire la Turquie sont concernés par « les paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ».

Il n'en reste pas moins qu'une reconnaissance nationale est dans un premier temps indispensable. En effet, « le dossier doit être pris en compte, puis porté par la France ». Il faudra essayer de séduire les autres départements. Pas gagner d'avance. La Marne, par exemple, traîne un peu les pieds et préférerait voir les paysages de champagne retenus par l'Unesco. A ce propos, Georges Fouré (Charly-sur-Marne) qui suit ce dossier pour l'Aisne, a donné un conseil qu'il serait sûrement judicieux de ne pas négliger : « Au-delà de la qualité même du projet, ce sont des données vraiment techniques qui sont prises en compte ». Un point sur lequel Yves Daudigny s'est voulu rassurant : « Depuis le départ, une universitaire de Lille spécialisée dans le montage de tels dossiers accompagne l'association ». Rien ne devra être laissé au hasard car la fenêtre de tir semble étroite : « En France, à part le patrimoine Vauban, il n'y a rien de similaire ».

## **2017 et le chemin des Dames**

Le projet a été accueilli favorablement sur tous les bancs du conseil général. Qui peut-être contre une telle idée dans l'Aisne ? Mais, Annick Venet (Vailly-sur-Aisne) et Ernest Templier (Braine) ont demandé quelques garanties « pour qu'il n'y ait pas de frein au développement et que les contraintes économiques les mises aux normes ne paralysent l'évolution. Par devoir de mémoire, il ne faut pas geler l'évolution et le développement de nos territoires. A force de regarder en arrière,... » Une nouvelle fois, Yves Daudigny est monté au front pour tenter de rassurer ses troupes : « Il ne s'agit pas de figer ou de neutraliser des zones mais de donner un extraordinaire coup de projecteur pour favoriser le développement touristique ».

Cerise sur le gâteau, le président Daudigny a aussi annoncé avoir rencontré le coordonnateur interministériel pour la célébration des anniversaires liés à la grande guerre entre 2014 et 2018. Un engagement tacite entre les deux hommes verrait que « l'événement ou qu'un des deux retenus pour 2017 soit lié au chemin des Dames ». Un choix loin d'être neutre « puisqu'il y aura le retentissement d'une visite présidentielle quel que soit à ce moment-là ». Entre le patrimoine mondial et l'anniversaire de 1917, l'Aisne s'apprête à jouer à fond la carte

du centenaire de la grande guerre avec d'excellentes cartes en main. Faudra juste les abattre au bon moment car après 2018, elles perdront rapidement de la valeur.

Jean-Michel ROUSTAND